

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de
l'Université Polytechnique Hauts-De-France
Séance du 27 mai 2019**

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures :	COLSON Aurore, représentant de la Région Hauts de France, MANUSSET Héric, représentant du monde associatif SAYDON Laurence, représentant d'un établissement d'enseignement secondaire
Collège A des professeurs des universités	ARTIBA Abdelhakim COUTELLIER Daniel DUQUENNOY Marc TRICOTAUX Arnaud
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	ALPHONSE-TILLOY Isabelle ENJALBERT Simon RENAUX Dominique
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	EDART Cédric LESUEUR Denis RUTKOWSKI Pascal
Collège des Usagers	LASMI Kamelia HELON Gaétan
Membres de droit	Madame la Rectrice de l'Académie de Lille ou son représentant Monsieur le directeur général des services Madame l'agent comptable
Membres invités	HARMAND Souad, vice-présidente du conseil d'administration, POIRRIEZ Vincent, vice-président délégué aux affaires juridiques,, TRUFFERT Françoise, directrice du service commun de la documentation VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, pour compte rendu
Ont donné pouvoir	ASSE Addallah à ARTIBA Abdelhakim GUERRA Thierry-marie à COUTELLIER Daniel LAGAE Véronique à DUQUENNOY Marc CHAMPAGNE Philippe à TRICOTAUX Arnaud USEILLE Philippe à ALPHONSE-TILLOY Isabelle MANUSSET Héric à EDART Cédric KRAS Anne-Marie à RUTKOSWSKI Pascal CHOEL Jean-Pierre à SAYDON Laurence

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14 h 30.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 40.

NOMBRE DE SEMESTRES DE CONGES POUR RECHERCHE ET CONVERSION THEMATIQUE

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente du conseil d'administration. Elle propose au conseil d'autoriser un contingent de semestres attribuables au titre des congés pour recherche et conversion thématique de l'établissement de 8 semestres au lieu de 6 précédemment.

Il s'agit notamment de permettre aux enseignants-chercheurs inscrits à une habilitation à diriger les recherches de finir leurs travaux afin de présenter la soutenance.

Position : Il faut être attentif au respect d'une règle communément admise d'attendre un délai de 6 ans de fonctions avant de demander un congé d'une année.

Décision

Le conseil d'administration approuve le contingent de congés à l'unanimité des voix.

TARIFS DE LA BILLETTERIE ETUDIANTE

Monsieur le Président donne la parole à madame la vice-présidente du conseil d'administration. Elle présente la mise en place d'une billetterie à destination des étudiants dans le cadre de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC).

L'existence de cette billetterie a été mise en exergue lors de la réponse à l'appel à projets « Bienvenue en France » et constitue un outil de développement des services offerts à tous les étudiants, y compris aux étudiants internationaux.

TARIFS BILLETTERIE ETUDIANTE			
loisir	Tarif public étudiant	tarif d'achat	tarif vente à l'étudiant
patinoire Valigloo	6,50 €	6,00 €	4,00 €
bowling Satellium	semaine	3,50 €	2,00 €
	week-end	5,50 €	3,00 €
cinéma Gaumont	8,70 €	7,50 €	5,00 €
acrobranche Pure Aventure Raismes	22,00 €	18,00 €	12,00 €
jump xl Petite Forêt	12,50 €	8,00 €	5,00 €
Pays-Bas Cameroun	35,00 €	33,00 €	15,00 €
Brésil - Italie	9,00 €	8,00 €	5,00 €

Position : Le représentant des étudiants de la liste CGT indique qu'il va s'abstenir en raison des inégalités de traitement entre les établissements engendrées par la pratique des tarifs préférentiels dans le cadre de la vie étudiante.

Décision

Le conseil d'administration adopte à la majorité des voix les tarifs préférentiels.

Pour : 21 voix

Abstention : 1 voix.

PROJET DE DECRET ET DE STATUTS DE L'UNIVERSITE POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le vice-président délégué aux affaires juridiques. Il présente le projet de décret du ministère portant création de l'Université Polytechnique et de statuts de l'établissement expérimental. Le comité technique a émis un avis favorable, ainsi que les composantes de formation concernées par leur intégration dans l'établissement-composante INSA.

Il indique que ces projets sont à l'ordre du jour de la séance du 11 juin 2019 du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

1/ projet de décret

Position : le représentant de la liste CGT indique qu'il votera contre le projet de décret en raison de l'existence d'un service commun partagé pour organiser et opérer les formations des étudiants des formations scientifiques non inscrit à titre principal à l'INSA.

Position : Le Président indique que la représentation démocratique des étudiants est assurée de la même manière que les étudiants inscrits à titre principal à l'INSA et ils disposeront des mêmes prérogatives

Décision

Le conseil d'administration formule un avis positif à la majorité des voix sur le projet de décret.

Pour : 20 voix

Contre : 1 voix

Abstention : 1 voix.

2/ projet de statuts

Monsieur le vice-président délégué aux affaires juridiques propose au conseil de passer en revue le projet de statuts.

Position : le représentant de la liste CGT indique qu'il votera contre pour les mêmes raisons.

Décision

Le conseil d'administration adopte à la majorité des membres en exercice le projet de statuts.

Pour : 21 voix

Contre : 1 voix

En l'absence d'autre question, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 16h15.

Le 6 juin 2019

Le Président de l'Université,

Professeur Abdelhakim ARTIBA

